

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 205-206

**Rubrik:** Entre nous

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

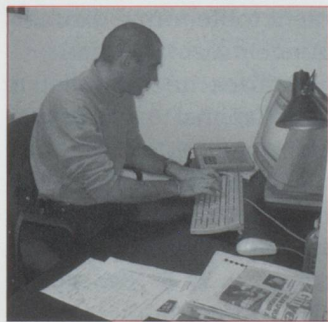
## Quand se fabrique un Suisse Magazine

**V**ous l'avez remarqué, *Suisse Magazine* est actuellement bimensuel. Nous essayons de respecter des dates fixes pour que vous ayez plus de plaisir à lire le magazine. Pour faciliter vos communications, il nous a semblé utile de vous ouvrir un peu les portes de la cuisine.

Parlons par exemple du magazine qui est remis à la poste le 1<sup>er</sup> mars, afin de vous parvenir le 4 ou 5 mars.

Deux mois avant, donc **tout début janvier**, nous définissons le « *chemin de fer* », c'est-à-dire ce que devra contenir le journal, page à page.

Les auteurs se mettent en chasse et pendant ce temps, nous continuons à compiler les nouvelles afin d'alimenter les *faits marquants*, les *nouvelles fédérales* et *dans les cantons*.



**La troisième semaine de janvier**, les auteurs nous livrent leurs textes et nous passons deux semaines à les normaliser, à y ajouter des titres, à les relire, à les illustrer, à les calibrer.

Trois semaines avant la parution, donc **la première semaine de février**, nous rassemblons tous les textes, les illustrations, les précieux dessins de presse, les instructions de mise en page et passons l'ensemble du dossier au maquettiste qui va réaliser la mise en valeur de ces éléments.

Une semaine plus tard, **mi-février**, nous faisons un premier point, le « *bon à tirer n°1* », pour valider les contenus, la mise en page, le choix des dessins, de la couverture, les retouches, les coupes, les trous, les associations fâcheuses, etc.

Le journal repart ensuite en relecture intégrale chez notre impitoyable correctrice qui traque les fautes de français et de suisse, d'orthographe et de grammaire, qui seront prises en compte dans la version finale que réalise notre patient maquettiste.



Une fois le bon à tirer final donné, une semaine avant le routage, soit **la troisième semaine de février**, un CD contenant tout le journal est gravé et part à l'imprimerie qui va imprimer, façonner et relier le magazine, et le livrer chez notre routeur, où se trouve déjà l'ensemble des étiquettes des fidèles abonnés.

Il ne reste plus qu'à espérer que la Poste ne le perde pas et ne l'oublie pas dans un coin. Au moment où vous le découvrez, cher lecteur, nous travaillons déjà depuis trois semaines sur le suivant.

Pour être tout à fait transparent, tout ne se passe pas toujours tout à

fait comme prévu, nos auteurs – faut-il rappeler que tous ces amis de Suisse Magazine sont tous bénévoles – ayant parfois des impératifs de date. Et puis, parfois, l'éditorialiste tarde un peu dans son souci d'être en phase avec l'actualité (ah les classements de Federer, les atterrissages du Breitling Orbiter ou les négociations de Reconvilier...). Mais depuis une dizaine d'années qu'il a été repris par la FSP, Suisse Magazine a perdu sa détestable habitude antérieure de paraître avec trois mois de retard et nous en sommes fiers !

### FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Signature .....

Au prix de : 1 an ..... 47 €  2 ans ..... 84 €  Abonnement de soutien ..... 70 €

Étranger/Par avion/... : nous consulter

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de : **SUISSE MAGAZINE**

À renvoyer à : **NPAI SUISSE MAGAZINE - 68 rue des Bruyères - 93260 LES LILAS**

SMAG